

■ Yves Chiron



Adoration du Saint-Sacrement • Dévotion à l'Enfance du Christ

# Gaston de Renty, un laïc mystique dans le XVII<sup>e</sup> siècle

Collection Carmel vivant

Série XVII<sup>e</sup> siècle

Biographie ■ ■ ■

Collection Carmel vivant Série XVII<sup>e</sup> siècle

# Gaston de Renty, un laïc mystique dans le XVII<sup>e</sup> siècle

■  
Yves Chiron

Ce petit ouvrage nous présente une belle figure du renouveau spirituel qui anime la France du XVII<sup>e</sup> siècle.

Marié et père de quatre enfants, au service du Roi à la Cour ou sur les champs de bataille, Renty cherche constamment la conformité à l'Imitation du Christ. Les rencontres successives de Charles de Condren (successeur de Bérulle), de Saint-Jure (son dernier directeur spirituel et biographe), de saint Jean Eudes, le font ancrer une vie de charité au sein de la Compagnie du Saint-Sacrement dans une spiritualité contemplative. Sa ferveur s'approfondit ensuite dans la fréquentation de Marie des Vallées, et de soeur Marguerite du Saint-Sacrement qui lui fait découvrir la dévotion à l'Enfance du Christ.

Renty se révèle alors aussi comme directeur spirituel.

Sa correspondance, abondamment citée ici et éclairée par le contexte religieux de l'époque, est donc instructive pour tout lecteur. Il fera également mieux connaître l'histoire de la spiritualité en France au moment de la grande Réforme catholique.

*Yves Chiron est historien français catholique. Il a écrit de nombreux travaux portant sur les figures marquantes de l'histoire du catholicisme. Il est membre de la Société d'histoire religieuse de la France, et directeur du Dictionnaire de biographie française (éditions Letouzey).*

 Éditions du Carmel



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

cette seconde réponse que propose la Compagnie du Saint-Sacrement : rester dans le monde pour mieux réformer la société selon l'esprit chrétien – à l'opposé des jansénistes de Port-Royal qui choisiront la séparation, l'exil intérieur.

Renty consacra beaucoup de temps à la Compagnie du Saint-Sacrement, nous y reviendrons. Précisons simplement, pour le moment, que la Compagnie du Saint-Sacrement devient pour lui un lieu où il peut à la fois pratiquer ses dévotions et exercer ses « charités ». C'est l'amour de Dieu vécu dans ses deux dimensions : la prière et le secours du prochain.

À 19 ans, Gaston de Renty, converti de l'*Imitation*, voulait fuir le monde en se retirant dans une chartreuse ; à 28 ans, marié, père de quatre enfants, un second choc spirituel né d'une participation à une mission, le fait s'engager dans un radicalisme évangélique intramondain. Entre les deux, sa spiritualité a mûri.

À 19 ans, en 1630, dans la première lettre conservée de lui, il parle du monde comme d'un « labyrinthe » qu'il faut fuir sous peine de se perdre. Dix ans plus tard, en 1640, il n'y a pas eu d'attédissement de la foi et des exigences : « ... brûlons en tout pour Dieu, partout pour Dieu » dans le « combat d'ici-bas », mais il pense désormais que toutes les conditions peuvent être des lieux de salut. Il écrira bientôt à une de ses dirigées :

*« Votre vocation particulière maintenant c'est de n'en avoir point de celles que la coutume de ce siècle détermine pour l'ordinaire, mais de rechercher la perfection chrétienne dans votre état, ne rougissant pas de professer au milieu du monde l'honneur que vous portez à Jésus-Christ et à votre caractère (...) Dieu ne veut-il point des serviteurs et des servantes partout ? »* (l. 14, 20 juin 1642).

# UN LAÏC DIRECTEUR D'ÂMES

Converti définitivement par la mission de 1629, Renty se met à l'école du P. de Condren, devenu son directeur spirituel. Puis après la mort de celui-ci, le Saint-Jure, jésuite, lui succédera.

## **Vie d'oraison et de prière**

La connaissance des « Mystères divins » que Renty avait, et qu'il a partagée, a été acquise avant tout dans le creuset de l'oraison et de la prière. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la description qu'il fait à son directeur spirituel, vers 1645, de ses journées. La journée est rythmée par des pratiques dévotionnelles précises : au lever, invocation du « bon Ange », de saint Jean-Baptiste et de sainte Thérèse d'Avila, récitation de l'Angélus, consécration à la Sainte Vierge devant son image. Puis, à la chapelle, adoration de la Trinité, oraison et lecture, « tête nue », de deux chapitres du Nouveau Testament. En fin de matinée, messe, examen de conscience et Angélus. À midi, déjeuner en silence, avec lecture spirituelle. En fin d'après-midi, visite au Saint-Sacrement et une heure d'oraison. Pendant le souper, « on lit le martyrologe et la vie du saint du lendemain ». Après le souper, Renty donne une instruction spirituelle à ses enfants puis sa journée se termine par une heure d'oraison, de 21 h à 22 h.

La vie spirituelle de Gaston de Renty est aussi réglée que celle d'un religieux, si ce n'est qu'il a remplacé la récitation et la méditation de l'Office divin par divers actes de dévotion.

Quand il fait le récit d'une telle journée-type, Renty a déjà découvert la dévotion à l'Enfance du Christ. Remarquons pour le moment, qu'il l'a intégrée dans une suite de dévotions déjà

structurée. Après le premier hommage de la journée à la Sainte Trinité, Gaston de Renty précise : « Je me prosterne et adore le bénéfice de l'Incarnation, qui nous donne accès et nous réconcilie avec Dieu » et, ensuite, « je me livre au Saint Enfant-Jésus pour entrer dans son esprit ». Voilà la seule mention de l'Enfant-Jésus dans cette suite quotidienne de dévotions, mais une expression peut nous laisser supposer son importance : « entrer dans son esprit ». Comme nous le verrons plus loin, pour Renty la dévotion à l'Enfance de Jésus est certes une dévotion vécue à travers des prières, des images, des statuette de Jésus Enfant, mais c'est d'abord une attitude spirituelle reçue en grâce, plus qu'acquise par choix. Les « effets » de cette dévotion commandent toute la vie de foi et toutes les activités profanes. Il ne s'agit pas tant d'imiter Jésus Enfant dans ses attitudes spirituelles supposées que d'accepter d'être conduit par son « esprit » (l'expression revient sans cesse sous la plume de Renty). L'esprit du Saint Enfant-Jésus fait vivre « en innocence, pureté et simplicité ».

Gaston de Renty a connu différentes expériences mystiques et sa discrétion volontaire sur le sujet nous les rend difficiles à cerner. Dans son long descriptif d'une journée-type, il fait quelques confidences spirituelles : « je porte pour l'ordinaire en moi une vérité expérimentale et une plénitude de la présence de la Très Sainte Trinité ». L'expression « vérité fondamentale », comme le mot « vue » employé à plusieurs reprises par Renty, indiquent une connaissance du mystère divin qui est intime, plus fruitive que spéculative. La « vue », la « vérité expérimentale » ne sont pas au terme d'une réflexion, elles sont plutôt le fruit – donné – de la contemplation.

Dans un des rares écrits personnels de Renty qui nous soient parvenus, on lit cette définition de l'oraison qui, à l'évidence,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



ville, Mgr de Joyeuse, l'exorcisa lui-même en grec, « et les démons répondirent très exactement aux choses qu'il leur demandait ».

Il l'autorisa ensuite à retourner à Coutances. Marie des Vallées fut d'abord logée dans la résidence de l'évêque puis elle devint servante chez les prêtres de la cathédrale (le curé Le Rouge et son vicaire, l'abbé Potier). Le vicaire général du diocèse, l'abbé Le Pilleur, docteur en théologie, fut chargé par l'évêque de la diriger spirituellement.

Une deuxième période de sa possession commença en 1615, le premier « Enfer », qui dura plus de quatre ans. Le 8 décembre 1615, dans la prière, alors qu'elle était empêchée de communier depuis longtemps et qu'elle en avait un ardent désir, « elle vit la divine volonté, non point sous aucune forme, ni figure, mais en une manière très certaine et claire, et qu'elle ne peut expliquer ». Elle dut choisir : la communion ou la volonté de Dieu. Elle entendit ces paroles :

*« Communier c'est le grand chemin royal de Paradis, par lequel tous les saints sont entrés dans le ciel. C'est un chemin d'or et de roses. Mais si vous me choisissez moi qui suis la divine volonté, je vous ferai marcher par un chemin tout plein d'épines. Vous ne ferez rien de ce que vous voudrez, mais tout le contraire. Je vous ferai passer par des souffrances épouvantables. Je pourrais bien même vous faire descendre en enfer pour y servir les diables ».*

Marie des Vallées raisonna ainsi : « Le Saint Sacrement est Dieu même. La divine volonté c'est Dieu même aussi. Mais si je prends le Saint Sacrement, je ne laisserai pas encore d'être sujette à plusieurs défauts. Si je prends la divine volonté, et que la mienne me soit ôtée, je n'offenserai plus Dieu. »

En suite de quoi, « sa volonté lui fut ôtée, et celle de Dieu mise en la place de la sienne », et la privation de la communion dura presque jusqu'à sa mort.

Toute soumise à la volonté de Dieu, elle connut les peines de l'Enfer pendant « plus de quatre ans », soit de la fin de l'année 1615 jusqu'au début de 1620. Plus exactement, dit le le *Mémoire* de Renty, « son âme, ayant demeuré environ six mois en Enfer, en sortit, mais son corps y demeura plus de quatre ans ».

Les visions de l'enfer qu'a Marie des Vallées sont précises et terribles. Sans les rapporter toutes, on relèvera simplement la distinction qu'elle fait entre « l'ire de Dieu », « la plus grande peine de l'enfer », et les autres peines, bien qu'elles soient « terribles ». Par le « tourment de l'ire de Dieu », les damnés « voient Dieu, mais ils le voient tellement irrité contre eux que cela leur cause un tourment inexplicable. Tant plus ils sont damnés, tant plus désespoir, c'est qu'ils voient que Dieu sera toujours Dieu, et qu'ils le verront toujours ainsi courroucé contre eux ».

Après ce premier « enfer », elle eut un répit d'environ trois ans, quoiqu'elle continuât à souffrir, étant toujours possédée et empêchée de communier.

Mais « le désir extrême qu'elle avait de souffrir pour Dieu n'était point encore rassasié ». Au cours de l'année 1622, elle eut une vision : Dieu le Père « tenait une coupe en sa main, pleine de feu et de souffre », tandis, qu'à ses côtés, raconte-t-elle, « le Fils était environné de douceurs et de consolations qu'il me voulait donner ».

À nouveau, elle avait un choix à faire :

« *Le Père est Dieu, le Fils est Dieu aussi. Si je vais au Fils,*

*je ferai ma volonté, et j'aurai aussi ma satisfaction dans ses consolations. Si je vais au Père, j'accomplirai la divine volonté, car je connais que tel est son bon plaisir que je prenne la coupe qu'il tient en sa main. Aussitôt, je quitte le Fils avec ses consolations, et je vais prendre la coupe et l'avale. Le Père en me la donnant me dit : "Prenez ma fille la coupe que j'ai donnée à mon fils, et Je vous le donnerai en mariage"«.*

Commença alors ce qu'elle a appelé le « tourment de douze ans », soit entre 1622 et 1634. Des années pendant lesquelles elle connut des « peines extrêmes et inexplicables ». Notamment, dira-t-elle, « je fus sept ans sans cesser de pleurer jour et nuit, mes deux yeux étaient devenus deux fontaines de larmes qui ne tarissaient point, si bien que j'en ai presque perdu la vue. Mon supplice était principalement dans l'esprit et était si violent que bien souvent je ne savais quasi où j'étais, ni ce que j'étais auparavant que d'entrer dans cet horrible mal ».

On relèvera encore chez Marie des Vallées, possédée pendant tant d'années, cette vue sur « l'impuissance des démons » : « Les diables sont les plus impuissants de toutes les créatures. Je craindrais plus un chien, ou quelque autre bête, qu'un diable, car ils sont tellement liés qu'ils prennent rien que ce que Dieu leur permet expressément ».

## **Une âme d'expiation**

Renty, dans son *Mémoire*, écrit : « Tous les tourments qu'elle a soufferts ont été pour la conversion des pécheurs en général, ou de quelqu'un en particulier ». Marie des Vallées se reconnaissait une mission d'intercession. « Il n'y aurait qu'une seule âme au monde, disait-elle, j'aimerais mieux demeurer avec elle en ce monde, et y souffrir toutes sortes de tourments jusqu'au Jour du

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

traverse une période assez trouble : elle est prise de convulsions, de délire ou entre en une sorte de léthargie. Ces maux sont guéris par l'application de reliques du cardinal de Bérulle ; alors commence une période de ravissements, de visions et de paroles intérieures multiples.

En 1631 deux paroles du Christ précisent à Marguerite quelle sera sa mission et ce que signifie honorer son Enfance. La première a lieu le 26 août, après la communion. Marguerite voit l'Enfant-Jésus dans les bras de la Vierge Marie. Il lui dit : « Ma fille et mon épouse, je me montre à toi pour conserver en toi l'innocence, la pureté et la simplicité. C'est moi qui t'ai disposée toute cette nuit pour communier ».

« Innocence, pureté, simplicité », telle est également, et dans cet ordre, la formule que Renty emploiera pour désigner la grâce triple attachée à l'Enfance de Jésus. Il l'a apprise de Marguerite. On remarque la distance entre ces expressions et les catégories bérulliennes d'« anéantissement », d'« humiliation ». Bérulle insistait surtout, dans la dévotion à l'Enfance du Christ, sur les « abaissements » de Jésus : « l'un auquel il abaisse sa divinité en notre humanité, l'autre auquel il abaisse son humanité déifiée, dans tous nos états et misères ». Dans un autre texte, Bérulle présentait les Saints Innocents comme les modèles de l'appartenance à l'Enfance du Christ :

*« Honorons l'appartenance spéciale et particulière qu'ils ont au Fils de Dieu. Ils sont les premiers saints de sa sacrée Enfance. Honorez-les comme tels (...) demandez quelque participation à cette appartenance qu'ils ont au Fils de Dieu. Et comme ils sont entrés en cette appartenance par la mort qu'on leur a fait souffrir pour le petit Jésus, aussi pour avoir participation à cette même Enfance, tâchez de mourir à vous-même, intérieurement, spirituellement... »*

Ce que Bérulle considère dans l'Enfance de Jésus c'est l'« anéantissement » plus que l'« humiliation » et la « simplicité ». Bérulle est volontariste. Le vœu de « servitude », qui dépasse le cadre de la dévotion à l'état de Jésus Enfant, tend à faire du croyant un « esclave ».

Marguerite, elle, privilégie l'« innocence » et se définit comme « épouse de l'Enfant-Jésus ». Renty, en se présentant comme « serviteur » ou « adorateur » de l'Enfant-Jésus, en reprenant le vocabulaire de Marguerite (« innocence, pureté, simplicité ») en même temps que celui de Bérulle (« anéantissement », « soumission ») semble concilier deux thématiques.

Mais Marguerite elle-même paraît avoir évolué dans la formulation de sa piété. Le 6 janvier 1632, jour des Rois, le Christ lui fait écrire un « contrat » où elle fait vœu « à la Sainte Trinité, au Saint-Enfant Jésus et à la Sainte Vierge, d'obéissance, pauvreté et chasteté ». Elle signe ce contrat : « l'épouse de l'Enfant-Jésus à la crèche où il prendra ses délices ». Deux ans plus tard, le 15 juin 1634, jour de sa profession solennelle, elle reçoit une parole du Christ : « Quelle grâce ne communiquerai-je pas à l'épouse de mon Enfance ? ». L'expression l'« épouse de mon Enfance », qui remplace l'« épouse de l'Enfant-Jésus », semble marquer une spiritualisation plus approfondie de la dévotion. Une étape supplémentaire dans ce sens est franchie quand, le 24 mars 1636, est officiellement établie, au carmel de Beaune, la société des « domestiques et associés de la famille de Jésus Enfant ».

On est donc passé, en quelques années, d'une petite mystique dont le psychisme fragile ramène uniquement à soi les grâces reçues, à une dévotion qui se propage dans toutes les couches de la population et par différents moyens (correspondances, images, statuettes, chapelets de la Sainte Enfance)<sup>3</sup>. Ainsi, plus

de 6000 chapelets de la Sainte Enfance ont été distribués à des soldats en 1646.

## **Marguerite du Saint-Sacrement et Renty**

Sœur Marguerite du Saint-Sacrement n'est donc pas à l'origine de la dévotion envers l'Enfance du Christ. En revanche, elle multiplie les pratiques de piété et les prières. Elle fait du carmel de Beaune le centre de la dévotion retrouvée. Et surtout, par sa vie mystique intense et multiple, elle semble témoigner pour autre chose qu'elle-même.

Quand Renty fait la connaissance du carmel de Beaune et est introduit dans cette dévotion « nouvelle », celle-ci n'en est plus à ses débuts, elle est en plein développement. C'est incidemment qu'il vient à Dijon en 1643 : sa mère lui dispute l'héritage paternel et a fait renvoyer le procès devant le Parlement de Dijon, après que deux sentences aient été prononcées par le Parlement de Paris en faveur de son fils. Renty est donc contraint de résider à Dijon plusieurs mois pour y suivre les développements de l'affaire. Il entre en relations avec le carmel de la ville et se lie plus particulièrement avec la prieure du couvent, la Mère Thérèse de Jésus (Languet), avec laquelle il commence une longue correspondance.

Celle-ci lui parle de sœur Marguerite, du carmel de Beaune, et de la dévotion à l'Enfance du Christ. Saint-Jure nous dit : « Monsieur de Renty eut mouvement d'aller à Beaune, qui n'est éloigné de Dijon que de sept lieues, pour se recommander aux prières de cette sainte fille. Il y alla, et encore qu'il ne la vît et ne lui parla point, y ayant déjà treize ans que par une conduite particulière de Notre-Seigneur elle n'avait parlé à aucune personne séculière, il retira néanmoins un grand fruit de ce voyage ». Durant cette visite au carmel de Beaune en juillet

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



# ANNEXE

## *RÈGLES DE HAUTE PERFECTION*<sup>1</sup>

J'ai protesté devant le Saint-Sacrement de vouloir vivre selon les Maximes et les Conseils de Jésus-Christ ; et pour cet effet

1. De ne rien désirer ni rechercher directement ou indirectement pour augmenter ma fortune, soit pour les richesses, soit pour les honneurs, n'y même consentir aux avantages, que mes amis me voudraient procurer, sinon par l'obéissance et par l'avis du Père Spirituel et du Directeur de ma conscience.

2. De m'étudier au mépris et à la haine des richesses du monde et des honneurs, et de n'en plus parler selon l'esprit de la chair, mais selon l'esprit du Christianisme, et, afin d'établir ses maximes dans mon esprit, fuir tant que je pourrai la conversation des personnes qui suivent les maximes contraires.

3. De n'avoir jamais de procès soit en demandant, soit en défendant, qu'après avoir tenté toutes les voies possibles d'accommodement, sans respect humain, en quoi je me conduirai par avis.

4. De retrancher toutes choses superflues tant en ma personne qu'en ma maison, afin d'en assister les pauvres, pour l'exécution de quoi j'en ferai tous les mois un examen exact après la Sainte Communion, comme si j'étais prêt de rendre compte à Dieu.

5. De ne contester jamais, ainsi céder tant que je pourrai à tout le monde, soit pour l'honneur et la préférence, soit pour les opinions, soit pour les volontés d'autrui qu'il faut préférer aux miennes.

6. De fuir toutes les choses délicieuses, même de ne rien faire n’y rien désirer par le motif du plaisir, n’en admettant aucun s’il n’est conjoint justement à la nécessité ou à la condescendance au prochain, ou à la santé du corps, ou au relâche et délaissement de l’esprit.

7. De souffrir avec patience les mépris, les injures, les contradictions, les pertes, les oppressions, et les affronts.

8. De faire ce que je pourrai avec un zèle discret pour empêcher que Dieu ne soit offensé, son saint nom blasphémé, ni le prochain déchiré par médisance ou par calomnie.

9. De fuir et rejeter toutes sortes de délicatesses pour les aises du corps, même de diminuer tant que je pourrai mes commodités, sans intérêt de ma santé.

10. De recevoir avec charité et facilité les prières de mon prochain, et pourvoir à ses besoins, autant qu’il me sera possible, soit par moi ; soit par autrui.

11. De faire avec charité et humilité la correction fraternelle en la manière la plus prudente qu’il pourra, et la recevoir volontiers.

12. Tous les mois, pour le moins une fois, je ferai l’examen des manquements que j’aurai faits contre les présentes résolutions, et tous les ans l’on pourra s’assembler pour renouveler la présente protestation, et aviser aux moyens de l’accomplir.

---

<sup>1</sup> Texte publié dans la *Vie de M. de Renty* du P. Saint-Jure, 1651, p. 332-333.

## SOURCES

### **Œuvres de Gaston de Renty :**

- *Correspondance*, Desclée De Brouwer, 1978, 1048 pages, édition établie par Raymond Triboulet.
- *Mémoire d'une admirable conduite de Dieu sur une âme particulière*, Bibliothèque Mazarine (Paris), manuscrit, 268 folios.

### **Études sur Gaston de Renty :**

Jean-Baptiste SAINT-JURE, *La vie de Monsieur de Renty*, 1651.

LOUIS MORÉRI, « Renti (Gaston-Jean-Baptiste, baron de) », *Le Grand Dictionnaire historique*, 1759, t. IX, p. 142.

Albert BESSIÈRES, *Au temps de saint Vincent de Paul. Deux grands méconnus précurseurs de l'Action catholique et sociale : Gaston de Renty et Henry Buch*, Éditions Spes, 1931.

Maurice SOURIAU, *La Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel à Caen. Deux mystiques normands : M. de Renty et Jean de Bernières*, Perrin, 1913.

Yves CHIRON, *Gaston de Renty. Une figure spirituelle du XVII<sup>e</sup> siècle*, Résiac, 1985.

Raymond TRIBOULET, *Gaston de Renty, 1611-1649. Un homme de ce monde, un homme de Dieu*, Beauchesne, 1991.

Bernard PITAUD, *Histoire d'une direction spirituelle. Gaston de Renty – Élisabeth de la Trinité. 1643-1649*, Cerf, 1994.

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Un jeune noble

Un converti de *l'Imitation* et de la mission

Un laïc directeur d'âmes

Renty et Marie des Vallées

La dévotion à l'Enfance du Christ

Renty dans la spiritualité du XVII<sup>e</sup> siècle

Conclusion

Annexe : *Règles de haute perfection*

Sources bibliographiques